



Réf : 08/25/A.P.C/c.c.d.e

DECISION DE RECRUTEMENT

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- *Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée ;*
- *Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;*
- *Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété ;*
- *Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf : GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2021.*

DECIDE

Article 1 : Objet

L'opération n° 08/25/A.P.C est lancée pour le recrutement de deux (02) Chargés de la communication Digitale et de l'événementielle (Bilingue) ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Branche/Filière/Option /Spécialité
Chargé de la communication Digitale et de l'événementiel (Bilingue)	02 postes	Titulaire d'un diplôme de Master ou diplôme équivalent	BAC + 5	<ul style="list-style-type: none"> - Marketing - Communication - Evenementielle

Article 2 : Principales missions

Le chargé de la communication digitale et de l'événementiel aura pour mission principale de :

- Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication digitale de la SNRT ;
- Développer la visibilité et la notoriété de la SNRT à travers les canaux numériques (site web, réseaux sociaux, plateformes de diffusion, etc.) ;
- Concevoir, planifier et coordonner les événements institutionnels, culturels et médiatiques organisés ou soutenus par la SNRT ;
- Assurer la couverture digitale des événements et actions de la SNRT ;
- Contribuer à la valorisation de l'image de marque de l'établissement ;
- Élaborer les supports de communication liés aux événements (invitations, communiqués, kits médias, etc.) ;

- Gérer et animer les réseaux sociaux officiels de la SNRT (planification, création de contenu, modération) ;
- Créer du contenu digital (textes, visuels, vidéos) en cohérence avec la charte éditoriale de la SNRT ;
- Assurer la veille médiatique et digitale sur les thématiques liées aux activités de la SNRT ;
- Suivre les performances des campagnes digitales (reporting, analyse d'audience, engagement) et proposer des axes d'amélioration.

Article 3 : Compétences requises

Le chargé de la communication digitale et de l'événementiel doit être doté des compétences suivantes :

❖ Techniques :

- Grande capacité d'analyse et de synthèse ;
- Maîtrise des outils de communication digitale ;
- Maîtrise de l'organisation, coordination, gestion logistique et suivi de projets événementiels ;
- aisance avec les données chiffrées et capacité à les présenter de manière pertinente ;
- Maitrise des techniques de rédaction journalistique ;
- Capacité à traduire les contenus arabes et français ;
- Notions en anglais.

❖ Comportementales :

- Très bon relationnel et capacité à travailler en équipe ;
- Rigueur et forte autonomie ;
- Dynamisme et bon sens de la communication.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Les postes sont basés à Rabat.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test écrit suivi d'un test oral.
- La note du test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de **12/20** seront convoqués pour le test oral.
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

$$\text{Note Finale} = \text{Note du test oral} * 0,5 + \text{Note du test écrit} * 0,5$$

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ORAL	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du parcours académique et/ou professionnel - Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir 	Note/20	Arabe / Français	30 Minutes
TEST ECRIT	<ul style="list-style-type: none"> - QCM visant à évaluer les compétences et les connaissances techniques liées au poste. - Questions ouvertes portant sur le domaine de la communication Digitale et de l'événementiel. 	Note/20	Arabe / Français	2H

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- **Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.**
- **Une (1) copie de chaque document (diplôme, permis, ...) exigé dans l'article 1 (en un seul fichier).**
- **Une (1) copie de la CIN.**
- **Une (1) copie de chaque attestation d'expérience si exigée dans l'article 1 (en un seul fichier).**

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes sauf CV).

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le **9 JAN. 2026**.

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.



Faïcal LARAICHI
 Président Directeur Général
 Société Nationale de
 Radiodiffusion et de Télévision